



SEANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le quinze avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Labenne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes de Labenne, par application de l'article 6 de la loi du 14 Novembre 2020, sous la présidence de M. Jean-Luc DELPUECH, Maire.

Présents : tous les membres à l'exception de RONDET Chantal, BENOIT-DELBAST Jacqueline, ETCHEVERRY Anne, qui avaient donné respectivement pouvoir à BELLOCQ Aurélien, CHARBONNIER Véronique, LE COADIC Bruno.

Secrétaire de séance : HIRIGOYEN Philippe

Monsieur le Maire soumet le précédent compte-rendu à l'approbation des conseillers qui l'adoptent sans observation à l'unanimité.

~~~~~

Madame Chessoux, adjointe aux finances, présente les différents budgets annexes.

**2021-04-15-01/31 - BUDGET PRIMITIF 2021 BOXES ARTISANS**

Les travaux sont quasiment achevés. Les six boxes de 50 m<sup>2</sup> environ et les deux grands hangars ont fait l'objet de réservation ; les actes seront signés en mai.

En investissement, le prêt relais sera remboursé sur cet exercice.

**Unanimité**

**2021-04-15-02/32 - BUDGET PRIMITIF 2021 LOTISSEMENT PALOUMAYRES**

Tous les lots ont été vendus. Le budget pourra être clôturé sur l'exercice 2021.

**Unanimité.**

**2021-04-15-03/33 - BUDGET PRIMITIF 2021 ZONE ARTISANALE HOUSQUIT / ARTIGUENAVE**

Il reste à encaisser la vente de 4 lots pour pouvoir solder ce budget.

Le budget ne retrace que les écritures de vente de terrain et de reversement au BP commune.

**Unanimité.**

### **2021-04-15-04/34 - BUDGET PRIMITIF 2021 CAMPING MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présente le BP 2021 pour le camping municipal Les Pins Bleus.

En recettes d'exploitation, en raison des conditions sanitaires, il est prévu les mêmes recettes qu'en 2020, année tronquée.

Les dépenses tiennent compte du remboursement de l'avance consentie par la commune l'an passé et de l'I.S (Impôt sur les Sociétés).

En investissement, il a été dégagé une enveloppe de 75 000 € pour les travaux, essentiellement VRD et réparation des dégradations dues aux intempéries.

Monsieur le Maire rappelle son souhait que le groupe de travail camping puisse établir des projets innovants et structurants pour les années à venir avec un Plan Pluri Annuel d'Investissement.

**Unanimité.**

### **2021-04-15-05/35 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

**A l'unanimité**, les membres du conseil municipal décident de ne pas augmenter la fiscalité directe locale et reconduisent les taux à l'identique (16.46 pour la taxe foncière) (la TF non bâtie est votée aux taux de 50.53).

Monsieur le Maire précise que 2021 est une année particulière car la commune ne percevra plus la Taxe d'habitation et aura une compensation en provenance de dotation d'Etat ou de transfert de la taxe foncière perçue par le Département (16.97).

Manifestement la réforme ne permettra pas au budget communal de bénéficier du dynamisme des bases insufflé par le développement démographique.

De même Monsieur le Maire regrette la perte de croissance des bases qu'apportait la taxe d'habitation.

### **2021-04-15-06/36 - APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE**

Madame Chessoux présente le BP 2021 par chapitre en exploitation, par opération en investissement.

Le volume des dépenses d'exploitation est de 8 821 447.81 équilibré par ses ressources propres, la fiscalité sans augmentation et l'excédent reporté.

En investissement, la somme inscrite est de 7 466 059.49.

Au programme des investissements 2021, notamment, il y a :

- Achèvement de la construction de la cantine scolaire
- Création des vestiaires et tribunes au stade de foot
- Poursuite des travaux de confortement rue des grives
- Travaux d'amélioration des infrastructures pluviales
- Aménagement des allées de l'Hélio Marin et des Pyrénées dans le cadre de la phase II du Plan Plage
- Engagement d'études en aménagements liés à la suite du programme
- La mise en éclairage public de la partie de l'Avenue de la Plage entre le rond-point du collège et les arènes,
- Etc...

La bonne santé du budget permet de financer les quatre millions de travaux sans recours à l'emprunt cette année.

Au sein du BP figure aussi l'acquisition (et sa revente au Conservatoire du Littoral) de l'ancien Institut Hélio Marin.

### **Unanimité.**

#### **2021-04-15-07/37 - SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS (SUITE)**

Le conseil municipal approuve à l'**unanimité** l'octroi d'une subvention de 450 euros au Tennis Club.

#### **2021-04-15-08/38 - COVID : REDUCTION DU LOYER DU RESTAURANT AU CAMPING MUNICIPAL**

Monsieur le Maire expose que face à la crise du COVID et les différentes fermetures ou baisse d'activité imposées au camping Restaurant Le Vélo Bleu, locataire du camping Municipal, l'actuel gérant a connu un préjudice dont il n'est pas responsable.

A l'**unanimité**, les membres du conseil acceptent une réduction de 20% de son loyer annuel 2020 et fixe le loyer 2021 à 8 000€ pour cette année.

#### **2021-04-15-09/39 - ACQUISITION / PREEMPTION DE L'IMMEUBLE EX IHM**

Monsieur le Maire rappelle que dans un premier temps la commune avait préempté la cession de l'ancien Institut Hélio Marin sur la dune (49 367 m<sup>2</sup>) cédée à un promoteur pour un montant de 2 250 000.

Le montant de la préemption, fixé par les services fiscaux à 1 050 000, avait alors été contesté par le représentant des propriétaires, et la commune avait saisi le juge de l'Expropriation.

Celui-ci a fixé le prix définitif, si les parties ne font pas appel, à 1 739 000 euros.

Des lors, la commune maintient son projet d'acquisition, dans l'optique d'une rétrocession au Conservatoire du Littoral, au même montant, pour une destruction, désamiantage, renaturation de l'espace dunaire et, en gestion confiée à la commune, la réalisation d'espaces publics d'accueil pour la mise en valeur de la Chapelle et du patrimoine dunaire marin.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette acquisition.

#### **2021-04-15-10/40 - DELEGATION A L'EPFL LANDES FONCIER POUR L'ACQUISITION DE L'EX-IHM**

Pour le cas où le Conservatoire du Littoral ne pourrait pas racheter immédiatement le bien à la commune, le conseil municipal à l'**unanimité** approuve le principe de confier le portage foncier de l'acquisition de l'ex-IHM à l'EPFL des Landes.

#### **Questions diverses**

Mme Brevet annonce le début des travaux pour le déploiement de la fibre.

Séance levée à 20h00.

A Labenne, le 16 Avril 2021  
Le Maire,  
Jean-Luc DELPUÉCH

